

**PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 22 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 22 Décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **Monsieur Valère HIS**, maire.

Étaient présents : Monsieur Gilbert DELAUNE
 Madame Laure DEMANNEVILLE
 Monsieur Bernard MAUROUARD
 Madame Carole MORETTI
 Monsieur Arnaud NICOLLE
 Monsieur Jean-Marie PREVOST
 Madame Nadine DEVAUX-DIT-LALANDE
 Monsieur Jean-Paul GODARD
 Madame Muriel SELLIER
 Monsieur Hervé GRIBOUVAL
 Monsieur Luc THIBAudeau

Étaient absents excusés :

Madame Sylvie VINCENT ayant donné pouvoir à Monsieur Valère HIS,
Madame Catherine CAZIER
Madame Amélie DANTAN ayant donné pouvoir à Madame Muriel SELLIER,

Secrétaire de séance : Madame Muriel SELLIER

I) APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 08/12/2017.

Les membres du Conseil Municipal valident le compte rendu à l'unanimité.

II) CUI : HEURES COMPLEMENTAIRES

Monsieur le Maire présente la proposition de la commission finances du 15/12/2017 :
Considérant les heures effectuées par l'agent en contrat aidé au poste d'agent d'animation s'élevant à 39,93 H au total,

Il est proposé de régler ces heures à compter du mois de janvier.

Cette somme sera inscrite au BP 2018 au chapitre 012 article 6413 (personnel non titulaire).

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal valident à l'unanimité cette proposition.

III) CIMETIERE : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE REPRISE DE DEUX CONCESSIONS

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'entreprendre les reprises de certaines concessions et explique que les démarches afférentes sont complexes.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit la reprise des concessions en état d'abandon dans les articles L.2223-17, L.2223-18 et R.2223-12 et R.2223-23.

Trois critères doivent être remplis pour lancer la procédure :

- Avoir plus de trente ans d'existence
- La dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans
- Etre à l'état d'abandon

Monsieur le Maire sollicite donc l'avis du Conseil Municipal pour lancer cette procédure, rédiger les procès-verbaux, effectuer les démarches de publicité et les dépenses afférentes.
Accord à l'unanimité.

IV) SUBVENTION SORTIE SCOLAIRE DE FIN D'ANNEE

Monsieur le Maire présente la proposition de la commission finances du 15/12/2017 d'augmenter la subvention pour les animations scolaires de fin d'année qui était de 7,04 € par élève en 2016 de 2%, soit 7,18 €.

Madame DEVAUX DIT LALANDE demande combien d'élèves sont concernés :

46 en maternelle et 106 en élémentaire.

Accord à l'unanimité.

V) SALLE DES FETES : REVALORISATION DES TARIFS

Dans le cadre de la revalorisation annuelle des tarifs, il est proposé de réajuster les tarifs des salles en raison des travaux de rénovation entrepris en 2017.

Les membres du conseil municipal valident à l'unanimité la proposition de la commission finances d'augmenter les tarifs de 10%, arrondis à l'euro inférieur :

	Tarifs 2017	Proposition 2018 10%
Salle Des Fêtes / Hab.	266	292,6
Salle Des Fêtes / Hors com	349	383,9
SDF / Hab. (vin d'honneur)	132	145,2
SDF / Hors com (vin d'honneur)	184	202,4
Salle Poly / Hab	325	357,5
Salle Poly / Hors com	429	471,9
Salle Poly / Hab. (vin d'honneur)	194	213,4
Salle Poly / Hors com (vin d'honneur)	246	270,6

VI) TARIFS 2018

Monsieur le Maire présente la proposition de la commission finances du 15.12.2017 d'augmenter les tarifs communaux de 1,5 % arrondis à l'euro inférieur excepté pour les locations de chaises,

Il est proposé aux membres du conseil municipal de valider le tableau des tarifs suivants :

	Tarifs 2017	Propositions Tarifs 2018
		1,50%
Location de tables	3	3,045
Location de chaises	1,3	1,3195
Salle associations	122	123,83
Encarts pub 1/ème	41	41,615
Encarts pub 1/4	82	83,23
Encarts pub 1/2	170	172,55
Concession 50 ans	244	247,66
Concession columbarium 30 ans	844	856,66
dispersion des cendres	52	52,78
Plaques 10 ans	113	114,695
Vacation police	15	15,225
Exhumation	54	54,81

Accord à l'unanimité.

VII) BULLETIN MUNICIPAL : VALIDATION DU DEVIS IMPRESSION

Monsieur le Maire présente les devis d'impression du bulletin municipal pour 2018 :

Deux entreprises, Sodimpal et Gabel, proposent les tarifs suivants :

	40 pages + couverture	44 pages + couverture	48 pages + couverture
Gabel	2 172,00 € HT	2 380,00€ HT	2 474,00 € HT
Sodimpal	1 789,00 € HT	1 899,00 € HT	1 999,00 € HT

Il est donc proposé de valider le devis de l'imprimerie Sodimpal pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le devis de l'imprimerie Sodimpal par 11 voix pour, 2 abstentions (Madame DEVAUX DIT LALANDE et Monsieur GODARD) et 1 voix contre (Monsieur PREVOST).

VIII) INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part :

- Des vœux du personnel qui auront lieu le 9 janvier 2018.

- De précisions concernant les problèmes de voirie liés à la présence d'une bétouille
Route de Bouville : l'hydrogéologue a rendu sa pré-analyse et confirme la présence d'une bétouille sur 78 mètres de profondeur.

Une étude plus approfondie du terrain sera effectuée dans les prochains jours et un projet d'ouvrage d'art pourra être lancé une fois que le service de la Métropole compétent aura été saisi, à la condition que la station de pompage d'eau potable de Duclair ne soit pas impactée.

Monsieur GODARD demande si les vélos et les piétons sont en sécurité lorsqu'ils passent sur le côté de la chaussée ; il serait plus sécurisant de laisser un passage au milieu de la chaussée plutôt que sur les côtés.

Madame DEVAUX DIT LALANDE demande quand le courrier sera distribué aux riverains ; Monsieur HIS a demandé des précisions à ce sujet à Monsieur LE BELLER (directeur du Pôle de Proximité) ; ce courrier devrait être envoyé début janvier.

Une dégradation des axes secondaires a été constatée mais il n'y a pas de délai connu pour le moment.

La séance est levée à 19h10.

Le Maire,
Valère HIS.

La secrétaire de séance,
Muriel SELLIER,

Jean-Marie PREVOST,

Catherine CAZIER,

Amélie DANTAN,

Nadine DEVAUX DIT LALANDE,

Arnaud NICOLLE,

Carole MORETTI,

Hervé GRIBOUVAL,

Luc THIBAudeau,

Jean-Paul GODARD,

Gilbert DELAUNE,

Laure DEMANNEVILLE,

Bernard MAUROUARD,

Sylvie VINCENT

